



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE- OCEAN INDIEN (RASG-AFI/2)

(Dakar, Sénégal, 1-2 novembre 2013)

---

---

#### Point 10: Coordination entre Groupes Régionaux

#### COORDINATION ENTRE LES GROUPES REGIONAUX DE SECURITE DE L'AVIATION ET AVEC L'OACI

*(Présentée par le Secrétariat)*

RESUME
Cette note met en exergue l'importance de la coordination des activités entre le RASG-AFI et les autres RASG créés dans d'autres régions du monde et aussi avec les organes concernés de l'OACI dans le but de partager les bonnes pratiques et promouvoir au mieux l'harmonisation des activités.
<b>Rapport Final de la Réunion RASG-AFI/1</b>
<b>Objectif (s) stratégique(s) de l'OACI connexe (s) :</b> Cette Note de travail est relative à l'Objectif Stratégique Sécurité de l'OACI.

## 1. INTRODUCTION

1.1 Le Conseil de l'OACI, lors de la quatrième Réunion de sa 190<sup>ème</sup> Session, tenue le 25 mai 2010, a approuvé la création des Groupes Régionaux de Sécurité de l'Aviation (RASGs), afin de promouvoir un cadre coopératif régional avec pour objectif l'amélioration de la sécurité dans le monde. Au sein des différentes régions OACI, les RASGs suivants ont été mis en place : « Regional Aviation Safety Group – Europe (RASG-EUR); Regional Aviation Safety Group – Asia Pacific (RASG-APAC); Regional Aviation Safety Group – Africa (RASG-AFI); Regional Aviation Safety Group – Middle East (RASG-MID) and the Regional Aviation Safety Group – Pan America (RASG-PA) ». L'objectif des RASG est de servir de support à un cadre de performance régionale pour la gestion de la sécurité sur la base du GASP.

1.2 Le Conseil a reconnu la nécessité d'un processus de coordination sur les problèmes de sécurité aérienne, aussi bien entre RASG dans les différentes régions du monde mais aussi entre RASG et les sections concernées au siège de l'OACI et aussi les entités régionales existantes.,

1.3 En outre, la Résolution de l'Assemblée A37-4 sur le Plan Global pour la sécurité a reconnu à l'OACI les prérogatives de la mise en œuvre des groupes régionaux de sécurité de l'aviation, tout en prenant en compte les besoins spécifiques des régions et en mettant à contribution les structures existantes et toutes formes de coopération. Dans le même ordre d'idées, l'Assemblée A37 a

encouragé les Etats Contractants, les organisations régionales de supervision de la sécurité concernées à coopérer avec tous les intervenants et acteurs pour la mise en œuvre des objectifs du Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et de la méthodologie de la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASR) pour permettre la réduction du nombre et du taux d'accidents.

1.4 En mars 2013, une réunion mondiale de coordination PIRG-RASG a été tenue au siège de l'OACI afin d'échanger sur la maturité des PIRG et RASG à établir des priorités et objectifs régionaux en conformité avec les nouvelles versions du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et du Plan Global pour la Navigation Aérienne (GANP), mais aussi procéder au partage d'expériences des heureuses initiatives de chaque PIRG et RASG dans le cadre d'une meilleure synergie d'actions.

## **2. DISCUSSION**

2.1 Il est reconnu que les priorités de chaque RASG sont liées à la spécificité des questions de la région. Néanmoins, la nécessité d'une coordination et d'une coopération entre RASG ne peut être surestimée. La coordination se fera sur la base des objectifs et plans globaux dans le souci d'éviter une duplication des efforts et de moyens tout en assurant l'efficacité et la consistance.

2.2 En mars 2013, le Président du Conseil de l'OACI a invité les Présidents et Secrétaires généraux des PIRG et RASG à une réunion mondiale de coordination au siège de l'OACI. L'objectif principal de cette réunion était de jauger la disponibilité et la capacité des PIRG et RASG à établir des priorités et objectifs régionaux en conformité avec les nouvelles versions du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et du Plan Global pour la Navigation Aérienne (GANP), les deux plans appelés à être adoptés par la 38<sup>ème</sup> Assemblée Générale de septembre 2013. La réunion visait aussi l'échange d'expériences des bonnes pratiques de chaque PIRG et RASG dans le cadre d'une meilleure synergie d'actions

2.3 La réunion a convenu à l'unanimité du besoin de coordonner et de la mise en place d'un système de coordination entre les RASG et le siège de l'OACI. Dans le cadre des mécanismes proposés, il a été considéré la mise en place de structures appropriées avec des prérogatives et des responsabilités visant à assurer une coordination effective.

2.4 Conclusions issues de la rencontre : élaboration des objectifs de performance de sécurité, à l'exemple du Plan AFI, actuellement requis au niveau des toutes les régions.

- Proposition de rencontres de coordination globales
- Proposition de création d'une équipe de coordination inter RASG

## **3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre acte des informations fournies;
- b) Convenir de soutenir les travaux de l'OACI sur les mécanismes proposés de coordination entre les RASG et le siège de l'OACI.

-FIN-